

Vis ta Ville

Le magazine des Divionnais

#30 ✨ DÉCEMBRE 2022



École maternelle
Nicolas Copernic, Cité 30

Zoom

**Le numérique...
c'est l'avenir**

✨ LE PROJET D'UNE
CENTRALE SOLAIRE
CITOYENNE
C'EST PARTI !



✨ BILAN CULTUREL
UNE PROGRAMMATION
ÉTOFFÉE


Divion

INSTANTS CHOISIS



SPORT ET SOLIDARITÉ - Beau temps et beau succès pour cette nouvelle édition 2022. 60 randonneurs, 39 coureurs sur le 5 km, 60 sur le 10 km et 37 jeunes sur le 1 km ont participé aux foulées divionnaises, le dimanche 9 octobre. Un moment sportif organisé dans la bonne humeur associé à l'opération **Octobre rose**. Courir pour la bonne cause !



CADRE DE VIE - Cet été, les façades de la résidence Henri Hermant, rue Pierre Bachelet, ont été entièrement repeintes. Une nouvelle jeunesse pour l'édifice. Afin d'améliorer le confort des résidents, la direction en a profité pour créer un espace avec des bancs délimité par des pots de fleurs à l'entrée de la résidence.



BESTIAIRE ET BESTIOLES - Les 10 et 11 septembre, le monde animal était à l'honneur au complexe Andrée Caron avec le Cercle aquariophile et terrariophile Flandre Artois. A plumes, à écailles, avec ou sans poils... oiseaux, reptiles et chats étaient à l'honneur.



DEVOIR DE MÉMOIRE - Le comité local de la Fnac continue de sensibiliser les jeunes et les moins jeunes sur la bête des guerres. Les anciens combattants d'Afrique du Nord ont proposé une exposition sur la vie des militaires durant ces conflits dont celui de l'Algérie. Les écoliers de CM2 sont venus à leur rencontre en mairie.



FORUM ASSOCIATIF - Ce rendez-vous a permis aux Divionnaises et aux Divionnais de découvrir la richesse associative et son dynamisme sur notre commune. Au programme : échanges, initiations, démonstrations avec les 22 associations et clubs présents. Certains sportifs, bénévoles et associations ont été distingués à cette occasion.



Remise des récompenses lors des Foulées divionnaises en présence de Ludovic Idziak, conseiller départemental et maire de Calonne-Ricouart

UNE ANNÉE S'ACHÈVE, NOUS NE L'AVONS PAS VUE PASSER...

2022, une année de folie qui restera dans nos mémoires puisque nous avons encore dû faire face à la Covid-19, sans oublier, une flambée des prix et des coûts des énergies qui ne laisse pas présager un avenir plus serein pour 2023.

Au niveau municipal, malgré les difficultés rencontrées depuis 2020, toujours en raison de la crise sanitaire, je félicite le travail de nos techniciens et des élus qui font avancer nos différents projets prévus dans le programme « *Divion, cap 2026* » établi en début de mandat.

2022 aura donc vu se concrétiser la mise en place de notre système de vidéoprotection qui permet de protéger nos bâtiments et nos écoles ; le renforcement des berges du parc ; la réfection du parking de l'école primaire du Transvaal ; la construction des vestiaires du stade Jules Mallez ; ainsi que de nombreux travaux réalisés par nos services techniques pour le bien-être de tous.

2023 verra le commencement du renouvellement complet du mobilier urbain sur l'ensemble de la ville et le début de la réfection de la salle des fêtes de La Clarence ; l'extension du cimetière et la poursuite de l'étude pour concrétiser notre projet de rénovation du complexe sportif.

Aucune inquiétude, notre équipe tient son « Cap » pendant que d'autres... poléminent et s'obstinent à vouloir vous faire croire le contraire. Merci d'être aussi nombreux à nous témoigner régulièrement de votre soutien au quotidien.

Oui, nos projets avancent sereinement et surtout au rythme de nos finances et sans appel démesuré à l'emprunt.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Votre maire dévoué,
Jacky LEMOINE



Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion

Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr

Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire,

Conception graphique, rédaction, crédits photos : Stéphanie Roussel,

Christophe Hannebouw - Impression : Julien jopub - Tirage : 3 300 exemplaires

Dépôt légal : 3^e trimestre 2022 / Décembre 2022 / N° 30 - 8^e année - Magazine périodique.

P. 4 | Vie municipale

- Maisons fleuries - Bientôt une première fleur ?
- Le Rusty : de nouveaux propriétaires
- Le café de La Clarence est fermé
- Taxi & transport M7 s'est agrandi

P. 6 | Citoyenneté

- Projet d'une centrale solaire citoyenne : c'est parti !

P. 7 | Sécurité

- Retour sur la semaine de la sécurité routière

P. 8 | Zoom

Numérique :

Le digital pour tous

- Refonte du site de la ville
- Création d'une application mobile
- Le numérique dans les écoles
- Entretien avec le conseiller en charge des nouvelles technologies



P. 11 | Clin d'œil

- Rock'émerose
- Un Divionnais au Canada
- L'impression 3D avec Kynnes

P. 12 | Culture

- Bilan 2022
- L'école de danse

P. 13 | Au fil des travaux

P. 14 | Tribunes

P. 15 | Vie pratique

- État-civil
- Numéros utiles
- Service civique
- Droits des femmes et des familles

Environnement

Maisons fleuries : les jardiniers récompensés



L'aspect de notre ville est une préoccupation permanente des élus. Le fait qu'elle soit attractive et accueillante réside aussi dans la volonté de ses habitants de mettre de la couleur dans leurs jardins et sur leurs façades. Le jury du concours 2022 a été impressionné par la qualité et la créativité des fleurissements. Les 37 participants ont été récompensés en présence de Patricia Deneuféglise, adjointe au maire déléguée au cadre de vie, de représentants de Maisons et Cités.

Catégories :

- maisons particulières avec jardins fleuris : Bernadette Lambert
- maisons particulières avec façades fleuries : Francis Leclercq
- maisons des mines avec jardins fleuris : Évelyne Latouche
- maisons des mines avec façades fleuries : Bernadette Dubois

Citoyenneté

Houblon : 2^e fête de la bière

Plus abondante qu'en 2021, la 2^e récolte divionnaise des fleurs de houblon a été de bon augure. Le groupe « Adopte un pied de houblon » a réfléchi sur le futur nom de la bière divionnaise. Une chose est sûre, cette bière sera ambrée.

Le 15 octobre, ces passionnés de « jus de houblon » se sont retrouvés autour d'un repas lors de la seconde édition. L'après-midi, l'atelier pâtisserie a permis de concevoir des recettes à base de drêche (les résidus du brassage des céréales) et de les goûter. Le cours de biérogologie avec un brasseur ambulant a été passionnant.

Ce projet collectif intègre les habitants des 5 quartiers de la commune qui font pousser du houblon dans leurs jardins. Une production qui interviendra dans la réalisation de la boisson et qui sera brassée par un brasseur local. Le concept prévoit de planter des pieds sur un ancien terroir afin de produire une bière divionnaise. À suivre...



Environnement

Obtenir une première fleur

« Fleurir, c'est agrémenter les massifs et les espaces verts afin que le cadre de vie de chaque quartier soit agréable et respecté, » explique l'adjointe au maire, Patricia Deneuféglise, « notre volonté est de concourir à l'obtention d'une fleur au concours national des villes et villages fleuris. C'est un travail de longue haleine qui répond à des critères imposés. » A ce titre, le fleurissement du centre-ville a été accentué avec



notamment l'installation de balconnières sur les mâts de la place Roger Salengro et sur une partie de la rue Louis Pasteur. Fleurir, oui mais de façon raisonnée ! Les fleurs annuelles n'orneront désormais plus que le centre-ville, les vivaces et les graminées permettant ainsi une décoration de tous les massifs de manière variée.

Les chiffres : 17 900 € en 2022 : 7 000 € de fleurissement ; 1 900 € de balconnières ; 9 000 € d'investissement en matériel

NOUVEAU - MOBILITÉ



Ce nouveau service s'adresse aux habitants du quartier de la **Cité 30**. Vous n'avez pas le permis, pas de véhicule ou de moyens de déplacements ? Une navette gratuite vous emmène en centre-ville sur le marché sans conditions particulières requises. Et bien sûr, le retour dans votre quartier est prévu !



Chaque mercredi matin, le chauffeur du véhicule effectuera plusieurs navettes allers-retours depuis la maison citoyenne (le point de rendez-vous) et le parking devant le C.C.A.S près de la mairie. Alors, n'hésitez-pas !

Départ : 9h - 10h - 11h / Retour : 10h15 - 11h15 - 12h15

Renseignements auprès de Yassin : 06.46.17.86.83 / contact@ville-divion.fr

CAFÉ LE RUSTY : DE NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Aurélien et Sophie Desbureaux sont les nouveaux propriétaires du bar-tabac Le Rusty depuis le 3 septembre. « *Dès que nous avons vu l'annonce de cession de ce commerce dans notre ville qui plus est proche de chez nous, nous avons eu le coup de cœur. C'était celui-là et pas un autre !* »

Après une immersion d'une semaine, quelques travaux de décoration et de réaménagement du rayon presse, le couple se lance dans cette nouvelle aventure professionnelle. Les mêmes services sont proposés : vente de tabac, jeux, presse, PMU. Côté café, une nouvelle gamme de bière est présentée aux clients. Au fond de l'établissement, une salle équipée d'un grand écran retransmet les courses en direct et une borne permet de valider ses jeux. Aurélien et Sophie vous accueillent avec le sourire et dans la bonne humeur.

Le Rusty - Rue Arthur Lamendin

Du lundi au vendredi : 7h30 à 20h - Samedi : 8h30 à 20h - Dimanche : 8h30 à 14h

Fermeture le mardi



Économie

Le DERNIER CAFÉ du quartier a baissé le rideau

Clap de fin pour le célèbre café de La Clarence. La retraite a sonné pour Alain et Francine, les exploitants après 22 ans au service de la population. Seul regret, « *ne pas avoir réussi à passer le flambeau. Dommage, c'était un lieu de vie et de rencontres dans le quartier qui disparaît,* » confie Alain avec une grande émotion.

Le café Mallez, une institution

Une institution, dans la cité minière, ouverte par Jules Mallez. Il a également créé le club de football, l'Union sportive en 1939 qui deviendra plus tard l'US La Clarence. Les dépendances à l'arrière du café ont servi de vestiaires et de douches durant de nombreuses années avant la construction de vrais vestiaires.

Beaucoup de souvenirs

Concours de belote, soirées dansantes, Halloween, fête de la musique, quartiers d'été, gagnants à la Française des jeux, autant de bons souvenirs que le couple gardera en mémoire. Alain et Francine vont partir en Charente, « *faire du vélo, aller à la pêche et... profiter de la vie* ». Bonne retraite !



TAXI & transport M7 a déménagé

L'entreprise Taxi et transport M7 est arrivée au pôle artisanal de La Clarence, rue Charles Legay à proximité de la polyclinique. Elle occupe un local mis à disposition par la CABBALR pour une durée de 3 ans avec la perspective d'acquérir un terrain et de s'implanter sur cette zone. « *C'est super pour nous ! Le garage permet de parquer nos véhicules à l'abri. C'est plus pratique pour leur entretien. Cela évite aussi qu'ils restent dehors et occupent des places de stationnements devant chez moi. Les clients sont accueillis dans un des deux bureaux, ce qui donne une image plus professionnelle,* » confie Mauricette Lemaire.



La Divionnaise a démarré son activité avec une seule voiture en 2014. « *Aujourd'hui nous sommes 8 salariés pour 3 taxis. Nous avons beaucoup de demandes pour des transports sanitaires (hospitalisations : entrées et sorties, consultations). Le transport de personnes a été développé en parallèle. Deux autres véhicules ont rejoint notre flotte pour des navettes vers les aéroports, gares ; transports de groupes pour des déplacements loisirs ou pour aller à un match de foot sur Lens...* » complète Mauricette.

Contact 06.21.49.65.54 / mauricettelemaire@gmail.com



CENTRALE SOLAIRE CITOYENNE : C'EST PARTI ! **INVESTIR POUR L'AVENIR**

Réduire son empreinte carbone et le coût de la facture énergétique via le développement des énergies renouvelables, tel est l'objectif de notre commune associée dans un projet ambitieux de centrale solaire citoyenne.

Pour cette action, qui s'inspire de ce qui s'est déjà fait à Loos-en-Gohelle, l'association Energetic est notre partenaire et accompagnera la ville dans sa démarche.

En septembre, les habitants étaient conviés à une première réunion explicative de ce projet collectif de production d'énergie et pour permettre la mise en place d'un collectif citoyen qui s'occupera de la gestion locale. 70 personnes étaient présentes.

1) Le projet ?

La commune va mettre à disposition ses toitures (écoles, salles municipales) afin d'y installer des panneaux photovoltaïques, de produire de l'électricité et de la revendre. Une analyse de certains bâtiments a été réalisée pour l'évaluation de leur potentiel solaire. Les habitants peuvent participer à ce projet financièrement et/ou rejoindre le collectif.

2) Qui et quoi ?

Premier critère : habiter Divion. Être un particulier, une entreprise voire une association pour intégrer un collectif motivé qui s'appropriera le projet. Trois possibilités : investir financièrement ; participer au collectif dont plusieurs membres siègeront au sein de la société exploitante des panneaux solaires ; mettre à disposition une toiture.

3) La suite ?

Au 1^{er} semestre 2023, la ville signera le contrat de mise à disposition des toitures de la commune pour une durée de 30 ans avec la société. Début 2023, les modalités pour la gestion du projet par le collectif seront définies et un appel à l'épargne sera lancé au 2^e semestre. Le début prévisionnel des travaux est programmé pour 2024.

4) Collectif citoyen

Une réunion du premier collectif citoyen s'est déroulée le lundi 7 novembre avec 12 citoyens qui souhaitent s'investir dans le projet. Le prochain rendez-vous sera programmé en janvier.

La commune a réceptionné l'ensemble des rapports concernant l'état des toitures des bâtiments municipaux. Les devis pour le renforcement de certaines structures sont en cours de réalisation. En fonction des coûts, la ville arbitrera si nécessaire sur le choix des bâtiments.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre ce projet, merci de vous inscrire :

solaire@ville-divion.fr

ou au 03.21.64.55.70

SÉCURITÉ

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE SENSIBILISER ET FORMER LES JEUNES ÉCOLIERS

La Sécurité Routière, qu'est-ce que c'est ?

C'est l'ensemble des règles et services qui a pour but d'assurer la sécurité des usagers de la route : piétons, automobilistes, motards, cyclistes.

Pendant cette semaine de la sécurité routière - du 3 au 8 octobre - la ville, en collaboration avec les assurances Allianz, voulait attirer l'attention des Divionnais sur leur propre sécurité.

Plusieurs temps forts étaient proposés : des ateliers d'initiation à la conduite à la trottinette électrique sur le marché du mercredi et au collège Henri Wallon ; le « village sécurité routière » avec simulateurs et stands.

22 agents communaux ont suivi également une journée de formation aux risques routiers. Des élèves de l'école du Transvaal ont passé le permis piéton.

PERMIS PIÉTON

Notre Police rurale s'est rendue à l'école élémentaire du Transvaal. Les élèves de CE2 ont passé le permis piéton et répondu à un questionnaire (12 questions) en partenariat avec la MAIF. Les écoliers et leur enseignante, Aline Samier avaient auparavant travaillé et révisé autour de cette thématique.

D'autres élèves en CE2 des écoles René Goscinny, Nicolas Copernic et Pierre et Marie Curie ont passé aussi **le permis piéton en novembre et décembre** encadrés par les deux agents de la Police rurale. Faire prendre conscience et responsabiliser les enfants sur leur propre sécurité, former les élèves de CE2 à devenir autonomes et responsables dans leurs déplacements piétons sont les objectifs de ces actions.

En 2023. Durant le 1^{er} trimestre, la Police rurale interviendra auprès de l'ensemble des élèves de CM2 avant l'entrée au collège. Au programme : présentation et rôle de la Police rurale ; la sécurité routière aux abords de l'établissement et au quotidien. Au second trimestre, les écoliers de quatre écoles passeront le permis vélo (théorie + pratique sur piste) supervisé par la Direction départementale de la sécurité publique.



Assurances Allianz - 2 rue Achille Bodelot
03.21.62.49.30 - allianz.fr



Dany Dubois
Conseiller municipal
délégué à la sécurité

« Cette semaine de la sécurité routière est très importante pour nous, les élus, car nous agissons toute l'année pour que les citoyens, les enfants et les employés de la commune soient en sécurité sur les routes de notre ville. Merci à nos partenaires.

Faire prendre conscience aux Divionnais des risques routiers, tel était l'objectif de cette action et des stands présents avec des intervenants extérieurs.

Bravo à notre Police rurale qui s'est pleinement investie durant cette semaine. Lors des débats, il y a eu une prise de conscience sur les addictions aux médicaments, à l'alcool et au téléphone portable. Mais aussi sur le non-port de la ceinture de sécurité et ses conséquences sur le conducteur et/ou le passager. D'autres actions sont programmées au collège et dans les écoles en 2023. Et comme dit le slogan, Tous responsables ! »

Numérique Le digital pour tous

Équipement d'écoles avec des écrans numériques interactifs et des tablettes, formation des enseignants, réalisation d'un nouveau site de ville et d'une application mobile, accompagnement dans l'utilisation des outils numériques, la municipalité veut développer, sensibiliser et former les Divionnais aux nouvelles technologies.

Un nouveau site pour se faciliter LA VILLE

Plus moderne, plus accessible, plus étoffé, plus de fonctionnalités, plus d'interactivité avec les habitants... telles sont les particularités de ce nouveau site accompli avec brio par le service informatique de la commune. Sa présentation et sa mise en fonction se dérouleront lors de la cérémonie des vœux de la municipalité, le **vendredi 13 janvier 2023**.

Pour cette 2^e version qui répond aux exigences du web, l'aspect graphique et esthétique a totalement changé comme certaines fonctionnalités. Le site est plus interactif et propose de nouveaux services aux usagers : **une billetterie en ligne**,

une carte interactive ainsi que d'autres prestations. Il est toujours consultable sur ordinateur, mobile et tablette. Il respecte également les normes d'accessibilité en vigueur pour les collectivités notamment à destination des personnes handicapées. Par exemple, un lien sur le site permet aux malentendants de poser des questions et une personne de Accéo, société spécialisée, leur répond.

L'accès à l'information est simplifié, afin que chaque habitant, quel que soit son profil, trouve facilement une réponse rapide.

Le site sera dévoilé officiellement et présenté en direct le vendredi 13 janvier, jour de la cérémonie des vœux.



Une application mobile propre à Divion

Améliorer et développer la communication par le biais de l'application mobile associée au nouveau site, sont les enjeux de ce lien.

Comment ça marche ? Avec cette application, l'utilisateur peut accéder facilement aux services et aux informations voulues via différents modules.
- Le module signalement permet de signaler un problème d'urbanisme dans une thématique (éclairage, matériel détérioré, espaces verts, perdu trouvé, propreté voiries, nuisibles). Le message est redirigé vers le service concerné.
- En fonction du module installé (une personnalisation est possible selon ses envies), une notification vous est adressée lors d'une nouvelle ac-



tualité et vous invite sur le site pour plus d'infos ; cela concerne aussi les infos travaux, les infos alertes telles que météorologiques...

Comment l'installer ? Facile ! Se rendre au bas de la page d'accueil de Divion.fr et installer l'appli. Un icône apparaît sur le téléphone. Cette application est propre à Divion (réaliser en interne comme le site)

Les avantages ? Pas de mise à jour et pas de pubs, consultable hors ligne, s'adapte aux capacités du téléphone sur les systèmes Android et Iphone.

Rendez-vous sur la page d'accueil de Divion.fr le samedi 14 janvier 2023.

Le numérique dans les écoles

Quand l'écran remplace le tableau

« Les métiers du futur dépendront du numérique ! C'est pourquoi il faut lutter contre la fracture numérique dès le plus jeune âge. Nous nous sommes rendus compte qu'il y a un vrai besoin et une demande dans nos écoles. La fibre a été installée dans les 5 groupes scolaires pour un meilleur débit. Elles ont été équipées chacune d'un écran numérique interactif. Des tablettes ont été fournies sur 4 sites scolaires. Les enseignants ont suivi une formation proposée par notre fournisseur en partenariat avec l'Éducation nationale ». Gilles Dhélin.

Dans la classe, on le remarque de suite. Noir, l'écran numérique interactif (ENI) avec ses roulettes apporte une touche moderne. Terminé le vidéoprojecteur (moins fiable), place à l'ENI.

A l'école élémentaire du Transvaal, le cours de mathématiques est commencé. Les élèves de CM1-CM2 regardent l'écran sur lequel est diffusé une vidéo éducative sur les fractions. « Voilà, c'était un rappel. Vous prenez votre ardoise et vous m'écrivez les fractions qui correspondent aux dessins que vous voyez maintenant, » précise **Séverine Lhomel**, professeure des écoles. Puis, certains élèves vont au « tableau » pour expliquer le raisonnement de leurs réponses.

Que pensent les écoliers de l'ENI ? Pour **Oscar**, « c'est pratique. Le tableau est tactile, on peut se servir d'un crayon spécial ou d'un doigt pour écrire ou dessiner. Plus besoin de chiffon pour effacer ! On peut faire des recherches. En cours de géographie, on peut faire apparaître une carte du monde en un clic. »

Quant à **Énora**, « il est possible de travailler avec des couleurs que l'on ne retrouve pas sur les tableaux Velleda, d'écouter de la musique, de travailler à plusieurs. »

Un écran numérique intuitif

« L'ENI fait office de vidéoprojecteur, d'ordinateur,



d'écran, tout en un ! Il peut être déplacé dans la classe pour le travail en groupe puis dans une autre classe. Relié à un ordinateur portable, on peut diffuser des cours, des exercices ou se servir d'une clé USB. Autre avantage, pas de besoin de recopier le



travail en direct grâce à la sauvegarde. Avec les élèves, il est possible de travailler sur des tablettes en lien avec l'ENI. Nous consommons moins de papier. Nous avons suivi une formation pour les bases mais l'ENI est intuitif et facile d'utilisation, » complète l'enseignante.



66 000 €

équipement des écoles

dont 22 000 €

de subventions de l'État





« **Le numérique doit nous rendre service** »

Gilles Dhélin,
Conseiller municipal
délégué au numérique
et aux nouvelles technologies

Parlez-nous de cette aventure numérique au sein de la commune.

C'est formidable ! Nous sommes dans la continuité des actions mises en place les années précédentes. Le projet important de ce mandat dans ce domaine est la re-fonte de notre site Divion.fr. Nous sommes partis d'une page blanche et avons décidé de tout réaliser nous-mêmes. Réunions, concertations étaient au programme. Il y a eu une bonne cohésion entre les services et les personnes qui ont travaillé sur le projet. Sur la partie développement, nous avons intégré un jeune en contrat PEC (parcours emploi, compétence). Une intégration qui lui a permis de monter en compétence, en travaillant sur ce projet de grande envergure. Bravo à lui et bravo pour ce travail d'équipe !

En relation et en complément du site Internet, nous avons créé une application mobile interactive entre les habitants et la mairie. C'est un moyen de leur proposer l'utilisation du numérique avec un Smartphone, et de rester en lien avec le site pour le rendre plus attractif.

Le conseil municipal désire lutter contre la fracture numérique et l'illectronisme. Pour bien utiliser les outils numériques, il faut amener la population à un usage sans crainte en passant par l'information et la formation.

► JEUNESSE et TECHNOLOGIE

L'espace jeunes a ouvert ses portes cet été en juillet. Cet endroit dédié à la jeunesse divionnaise est à lui seul un petit concentré de numérique : écran géant, jeux d'antan réactualisés, connexion wifi, Bluetooth... des outils indispensables pour une jeunesse très friande de nouvelles technologies.

Espace jeunes
Rue Henri Barbusse - Cité 34
Facebook Divion Jeunesse

Pourquoi ? « C'était une logique. Les jeunes sont curieux dans ces domaines. Deux PC et deux ordinateurs portables sont à leur disposition pour des projets informatiques, effectuer des recherches dans le cadre scolaire ou autre. Le but est qu'ils s'approprient ces outils.

Concernant le Point information jeune, il permet à l'animateur et aux jeunes de 16 à 30 ans de faire des recherches d'emploi, de formation ou d'orientation mais aussi de réaliser un CV. Gilles Dhélin.



► INCLUSION NUMÉRIQUE

Dans le cadre de l'inclusion numérique, la communauté d'agglomération Béthune-Bruay (la CABBALR) a attribué à notre ville, 5 ordinateurs portables. Le projet communal concerne l'accompagnement simple et les démarches administratives avec ces outils des personnes n'ayant pas d'ordinateur ou ayant des difficultés avec l'informatique.

Mélissa Fauqueur, responsable du programme de réussite éducative (PRE) et **Yassin Dali**, médiateur à la Cité 30 ont été formés à l'aide numérique pour répondre aux attentes et aux demandes.

Le public est accueilli au C.C.A.S où se trouvent 2 ordinateurs ; à la maison citoyenne, rue de Jupiter, avec 1 ordinateur. Pour les jeunes, c'est au sein du PIJ à l'espace jeunes. N'hésitez pas à venir, vous serez bien reçu.

Atelier e-démarche

Vous souhaitez être accompagné dans l'utilisation de vos outils numériques ?

N'HESITEZ PAS

Prenez rendez-vous au
06 46 17 86 83

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS
Dali Yassin
Médiateur Social
06 46 17 86 83
23 rue de Jupiter

Un voyage au CANADA pour s'inspirer et organiser un festival des ARTS URBAINS

Florent Devise est revenu enchanté de ses 8 jours au Canada dans le cadre du projet *Time to move*.

Ce jeune Divionnais effectue un service civique à l'Ade-fi Mission-locale de St Pol sur Ternoise. Avec sept autres jeunes, ils travaillent sur l'organisation en juillet 2023 d'un festival autour des arts urbains dans le Pas-de-Calais.

« Ce voyage nous a fait découvrir comment s'approprier le milieu urbain pour exprimer des choses. Ce pays est plus en avance que la France sur le street-art, » développe Florent. « J'ai découvert une toute autre culture qui ne porte pas de jugement et qui est plus ouverte dans la liberté d'expression. C'est un pays francophone donc c'est plus facile de se comprendre dans les échanges. »



Le groupe s'est imprégné de la culture du street-art

afin de la retranscrire dans ce futur festival autour des arts urbains. « En tout cas c'était un très beau voyage ! Maintenant place au travail, nous avons plein d'idées ! »

Un défi sportif au MAROC pour sensibiliser au dépistage du CANCER DU SEIN

Laëtitia, Raphaëlle et Anaïs sont collègues-amies. Le trio a formé une équipe avec l'envie de sensibiliser au cancer du sein, de démontrer la force des femmes dans l'épreuve, et cela dans une démarche respectueuse de l'environnement. Le défi sportif et solidaire « *Trek Rose Trip* » au Maroc - partenaire avec l'association Ruban rose - répondait à leurs attentes : 4 jours d'orientation dans le désert marocain, et 20 km de marche par jour.

« Braver les dunes du désert de Marzouga, marcher sur le sable nous a permis de nous surpasser. Il régnait un esprit de solidarité et de partage entre les équipes participantes. Toutes les rencontres étaient enrichissantes. Nous avons vécu une belle leçon de vie ! » dévoile Laëtitia.

« Je continuerai d'informer, de sensibiliser au dépistage et soutenir les personnes touchées mais aussi sur l'importance de prendre soin de soi et de sa santé. Nous voulions prouver que se fixer des objectifs permet d'avancer, d'avoir une meilleure estime de soi et de la confiance en soi ».



L'IMPRESSION 3D à la portée de tous avec Kynnes

Thierry Delacroix a créé sa micro-entreprise « **Kynnes** » de conception et d'impression 3D en février 2022.

« Avec des imprimantes 3D, il est possible de quasiment tout réaliser : prénoms lumineux, décorations lumineuses, objets de toutes tailles, figurines, pièces diverses soit en noir et blanc ou en couleurs avec un dégradé ou une fusion de couleurs. Dernièrement, j'ai conçu un engrenage pour un lit motorisé de camping-car introuvable dans le commerce, » souligne Thierry. Le concepteur s'adapte à la demande, au projet. Il propose une création personnalisée et un devis, « La seule contrainte, c'est la matière et bien sûr la taille de l'imprimante ! Un large choix de rouleaux de fil plastique de différentes matières existe sur le marché tel que l'aspect bois que l'on peut même patiner. Le plastique est à base de féculé de maïs biodégradable. Par contre, il ne résiste pas à l'humidité et à la chaleur au dessus de 50°. » L'objet est créé en 3D sur un logiciel puis envoyé sur un autre logiciel qui le découpe en tranche avant d'être envoyé à l'imprimante. Via l'ordinateur, les paramètres d'épais-



seur, de vitesse, de chaleur... sont programmés. Thierry vient de réaliser une formation de modélisateur certifié pour développer des figurines basées sur les êtres vivants. Rendez-vous sur son site pour découvrir les nombreuses créations.

Contact : Kynnes

www.kynnes.fr - contact@kynnes.fr - 07.68.83.57.86

Infos

► BIENVENUE À YASSA ET CIE UNE NOUVELLE ASSOCIATION

En mars, ils nous avaient proposé dans le cadre du **festival Nomad**, une soirée de la **St Patrick**. Un moment musical, en collaboration avec notre **école de musique**, qui avait remporté un vif succès.

Désormais, l'association **Yassa et Cie** a posé ses djembés à Divion au pôle associatif du Transvaal. Ce collectif 100 % bénévole rassemble des musiciens amateurs autour des percussions, de la tradition mandingue (la musique se transmet à l'oral) et des musiques du monde. Les Divionnais pourront croiser et retrouver les musiciens à différents moments de la vie municipale comme lors du dernier forum des associations en septembre (notre photo).



L'association s'ouvre et déploie ses activités autour de 2 grands axes :

- **La pratique musicale amateur** afin de partager ses compétences autour des percussions de Guinée par le biais de stages et d'ateliers ; de découvrir d'autres musiques et de s'épanouir dans cette pratique.

- **L'événementiel** avec le festival Nomad développé sous différentes formes ; mais aussi dans l'organisation de rendez-vous festifs et accessibles à tous.

Contact : yassaetcie@gmail.com
facebook.com/festival.nomad

BAL SALSA

SAMEDI 28 JANVIER

SALLE CARPENTIER

CULTURE

BILAN CULTUREL 2022

Une programmation étoffée

Notre ville propose aux Divionnais depuis plusieurs années, un programme culturel étoffé et varié. La culture génère des rencontres, des échanges, le développement de soi... L'année 2022 a été un très bon cru.

Au total, 15 500 personnes (salon Lego, St Patrick, Danakil, Green-week, concert Horizon, gala danse, fête de la musique, La Biette en fête, feu artificiel, Drive in, style Buster, pièces de théâtre) ont assisté aux 15 spectacles proposés par notre ville. « *Le salon Lego en février et le concert Horizon en juin sont les 2 rendez-vous culturels qui ont brassé le plus de spectateurs. Aucune manifestation n'a connu de flop !* » se réjouissent **Laurent Hainaut**, adjoint à la culture et **Axel Mathon** du service culturel.

140 700 €

est le budget 2022 consacré à la culture (spectacles, fonctionnement des écoles de danse et de musique. Hors charges salariales).

15 500

spectateurs en 2022



La billetterie en ligne est une innovation plus pratique pour les Divionnais comme pour les agents (formés à l'utilisation de cet outil). Un nouveau service adapté aux modes de réservations proposé depuis juin lors du gala de danse avec plus de 500 places vendues.

La **programmation 2023** est en cours de bouclage et de validation. Un spectacle mensuel est prévu ainsi que des temps forts.

École de danse

Un travail récompensé par un effectif qui a doublé

Bonne nouvelle ! L'école de danse a doublé son effectif en septembre pour passer de 60 à 130 danseurs. Le travail de l'équipe éducative emmenée par la responsable, **Céline Blondel**, est récompensé. Deux disciplines y sont enseignées : **le modern jazz et le hip hop**. Mais pas que...

En effet, la structure municipale propose dorénavant des formations dans d'autres domaines artistiques durant les petites vacances scolaires, « *le théâtre permet aux danseuses de découvrir une autre vision de la scène et de l'occupation de l'espace et de s'épanouir autrement ! Cette saison, le stage se déroulera durant les vacances de février et sera axé sur la prise de parole. Il est pris en charge financièrement par la ville avec une intervention de la Comédie de Béthune,* » développe Céline.

Autres nouveautés : la création d'un **livret de danse** à destination des parents, « *pour suivre l'évolution de son enfant dès les premières années. Un outil valorisant pour le jeune.* » ; la création d'un **groupe privé sur Facebook** avec publication de courtes vidéos filmées lors des cours de danse.

Sans oublier le gala de fin d'année qui a accueilli 600 personnes en juin dernier. Une belle vitrine pour notre belle école de danse.



AU FIL DES TRAVAUX



CIMETIÈRE - UN NOUVEAU PORTAIL

Un nouveau portique a été installé au cimetière pour des raisons de sécurité remplaçant l'ancien qui a fait son temps. Ce très bel ouvrage en fer forgé a été réalisé sur mesure en deux parties mobiles avec une finition noire. **Coût : 8 000 €**

NOUVELLES CAVURNES

A proximité du jardin du souvenir se trouvent les emplacements des cavurnes. Aux dimensions inférieures à celles d'une sépulture classique, la cavurne est un petit caveau destiné à accueillir une ou plusieurs urnes funéraires. Vingt nouvelles cavurnes ont été implantées dernièrement afin de répondre à une demande croissante. **Coût : 7 000 €**

CIMETIÈRE - LE CARRÉ DES INDIGENTS PLUS ACCUEILLANT

Cet espace obligatoire par la loi est mis à disposition par la commune à destination des personnes sans ressources et/ou sans famille devant être inhumées. Afin de rendre l'espace digne pour les défunts, un aménagement est en cours de réalisation. Une proposition de Benoît Penet, conseiller municipal suivie par Didier Dubois, conseiller, délégué au cimetière. Quinze tombes ont été réhabilitées lors de cette 1^{ère} tranche par les établissements Riché. Une 2^e phase est prévue courant 2023.

Coût : 15 000 €



STADE MALLEZ - ABRIS À VÉLOS

Maintenant que la construction et l'aménagement des nouveaux vestiaires du stade Jules Mallez sont terminés, le 3^e abri vélo, vient d'être installé dans l'enceinte même du site. On peut y accrocher son deux-roues et/ou le recharger.

Coût : 12 000 € (abri + dalle de béton) dont subvention de 2 700 € (État + CABBALR)



PARC : SÉCURISATION DE LA PASSERELLE EN BOIS

Des réparations ont été effectuées au niveau de la passerelle qui surplombe la rivière la Biette et amène les promeneurs dans le parc Roland Cressent via la rue Louis Pasteur (face à la salle des fêtes). Quatre nouveaux garde-corps en chêne ont été installés pour une meilleure sécurité en remplacement des vieilles barrières en métal. Des lattes du pont en mauvais état ont été remplacées par de nouvelles en bois autoclave afin de sécuriser ce passage.

Coût : 8 000 €



CITÉ 34 - DÉMOLITIONS

Abandonnées depuis plus de vingt ans, 40 maisons de la cité des musiciens sont en cours de démolition sur le territoire de Divion et de Bruay-La-Buissière. Dix habitations sur Divion situées rue Mozart et trente sur Bruay vont enfin disparaître du paysage pour laisser place à un espace vert. L'entrée de ville face au parc de La Lawe via la rue des frères Caron sera plus agréable pour tous.

EXPRESSION POLITIQUE

Sobriété énergétique...

La sobriété énergétique est une réalité à laquelle nous sommes tous confrontés, citoyens, professionnels ou collectivités.

La municipalité s'est engagée sur cette voie volontariste depuis un certain temps et a mis en œuvre bon nombre d'actions en vue de contribuer activement et de façon responsable à cet effort de réduction de ses consommations.

A titre d'exemple, le déploiement de l'équipement LED du parc de l'éclairage public décidé en 2016, c'est une diminution importante de notre facture. Aujourd'hui, nous allons renforcer notre effort par l'expérimentation de la réduction de l'intensité de l'éclairage public à 80 % et décaler de 10 minutes l'heure d'allumage et de fermeture.

Un autre travail important est engagé depuis plusieurs mois afin de réduire nos consommations d'énergies sur nos 50 bâtiments publics avec l'isolation des combles, le remplacement de chaudières énergivores, la

LISTE ENSEMBLE PLUS LOIN

pose de panneaux photovoltaïques où encore une réflexion énergétique sur la rénovation de la salle des fêtes de La Clarence.

Vous l'aurez constaté, la collectivité de Divion est pleinement engagée sur l'ensemble de ces enjeux énergétiques et continuera son action volontariste et durable.

Face à la crise énergétique, soyons toutes et tous mobilisés et acteurs pour la mise en place d'un plan de sobriété avec pour objectif une réduction de 10 % de nos consommations.

Notre équipe est déterminée à réussir les défis qui nous attendent. Vous pouvez compter sur nous pour agir de manière responsable afin de dessiner le Divion de demain.

Joyeuses fêtes de fin d'années à toutes et tous.

Le groupe majoritaire

Vision, réflexion, anticipation : c'est trop demander pour Noël !

Depuis le début, nous ne cessons de réclamer une étude sur l'état du patrimoine municipal. Pour anticiper les projets, pour étudier leur faisabilité, pour mener une réflexion sur la rénovation de nos bâtiments : salles des fêtes, complexe sportif, église...

Quand un semblant de quelque chose se met en place, c'est le plus souvent de manière désordonnée, ou pour le moins très improvisée. Pour la réhabilitation de la salle des fêtes de La Clarence par exemple, une vingtaine de personnes seulement (parmi lesquelles des élus – même pas la totalité du conseil municipal) se prononcent pour un scénario de près de 2,5 millions d'euros. Participation au rabais, artifice démocratique ? Ou bien vrai faux-semblant ?

Pendant ce temps, le complexe sportif, autre exemple, continue de prendre l'eau. Si l'étude, que nous avons réclamée, avait été réalisée, notre commune aurait pu saisir les nombreux plans de relances du

LISTE DIVION NATURELLEMENT

gouvernement ou l'appel à projet de rénovation énergétique des équipements sportifs finançable à 80% par l'Agence Nationale du Sport et le Conseil Départemental ! Trop tard... Une belle occasion de ratée ! L'avenir s'anticipe bien au-delà d'un cap (2026) qui n'en est pas un !

Par ailleurs, l'État a lancé un appel aux communes pour la mise en œuvre des passeports et des cartes d'identité. Divion semble n'y avoir montré aucun intérêt. Encore une occasion de ratée pour un service très utile à nos concitoyens.

Décidément avec des visions pareilles, notre ville n'avance pas et n'est aucunement tournée vers l'avenir.

**Émeline Delplanque - Romain Lavedrine
Olivier Mannessier - Patricia Potier**

Changer avant 2026

L'année 2023 marquera le mi mandat de notre édile et de la majorité. Vous êtes nombreux à nous faire part de votre insatisfaction. Il est donc l'heure de faire le bilan de ce mi mandat. Le bilan d'un Maire totalement absent pour sa commune qui cherchera à vanter le peu de réalisations et abusera d'excuses ou de complexités imaginaires, souvent prétextes pour ne pas agir sur les véritables attentes des Divionnais.

Depuis son arrivée à la Mairie, notre ville s'enlise avec un bilan qui n'a clairement rien de bien reluisant. Nos services municipaux sont mis à mal à cause d'une mauvaise gestion et une complète désorganisation. Le cadre de vie des Divionnais est indécent. Nous constatons une absence totale de résultat en matière de sécurité (drogue, actes de malveillances, violence). Nos enfants subissent chaque jours les conséquences d'un laxisme en matière d'entretien de bâtiments tombés en décadence. Faut

LISTE CHANGEONS DIVION

il attendre un drame comme à LILLE pour agir. La facture pour réhabiliter notre ville dépasse en 2022 les 10M€ et ne cesse d'augmenter. Malheureusement ce sera aux concitoyens de supporter les conséquences de ce 2^{ème} mandat déplorable.

L'immobilisme, tel est le credo du Maire de DIVION qui nous conduit tout droit vers une situation économique, sécuritaire, sociétale et environnementale désastreuse. Notre édile doit se mettre au diapason des urgences collectives car l'entêtement sans intelligence, c'est la sottise soudée au bout de la bêtise. Il est donc temps pour notre Maire de changer son « Cap avant 2026 » ou de laisser la barre pour éviter le naufrage.

Benoit Penet

ÉTAT-CIVIL

septembre à novembre

La Réglementation Générale sur la Protection des Données (RGPD) ayant pour objectif de respecter les droits et la protection des personnes, les données concernant les naissances et décès de Divionnais ne sont plus autorisées à paraître dans le magazine municipal sans un accord écrit et signé au préalable par les familles.

► Naissance

Nathanaël Lecordier

Soraya Catouillart

Maysson Brongniart

► Mariage

Delphine Gratien

et Michaël Tourbez

► HORAIRES MAIRIE

Hôtel de ville

1 rue Louis Pasteur

Lundi et vendredi : 8h30 à 12h ;

13h30 à 18h

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h ;

13h30 à 17h.

03.21.64.55.70

contact@ville-divion.fr

NUMÉROS UTILES

. Police 17

. Pompiers 18

. Samu 15

. Polyclinique de La Clarence

03.21.54.90.00

ÇA M'INTÉRESSE

► SERVICE CIVIQUE - UNISCITÉ

8 secondes pour t'inscrire,
8 mois pour agir

- Etre utile et agir concrètement pour une ou plusieurs causes

- Partager une aventure collective unique avec d'autres jeunes

- Etre accompagné, formé, et acquérir de nouvelles compétences

- Vivre une expérience tremplin vers l'avenir

- Percevoir une indemnité de 580 € par mois

Tu as entre 16 à 25 ans ou jusqu'à 30 ans si tu es en situation de handicap. Tu as 6 à 12 mois devant toi pour t'engager et participer à changer la société.

Tu es prêt à consacrer entre 24h et 36h par semaine à la solidarité.

Tu as envie d'accomplir des missions en équipe partout en France.

Rejoins-nous sur uniscite.fr

► PIMMS MÉDIATION ARTOIS-GOHELLE

est un service afin de FACILITER L'ACCÈS DES POPULATIONS AUX SERVICES PUBLICS ET AUX DROITS SOCIAUX

- Relais d'information et de médiation

- Accompagnement en cas de difficultés de paiement et dans les situations contentieuses,

- Orientation et accompagnement dans les recherches d'emploi et toutes démarches administratives

- Initiation à l'informatique

- Mise à disposition d'un accès internet, fax

- Vente de titre de transport TADAO (Primo et Indigo), timbres et enveloppes.

Une permanence sur la commune se fera avec le PIMMS Mobil, le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h à 12h lors du marché sur la place des Martyrs.

► CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

LE CIDFF : INFORMER, ORIENTER,
ACCOMPAGNER

Sa mission : Le CIDFF exerce une mission d'intérêt général confiée par l'Etat dont l'objectif est de :

- Favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes

- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

Ses engagements : une prise en compte globale des situations ; une information confidentielle et gratuite ; un accueil personnalisé ; une neutralité politique et professionnelle

Les services au quotidien :

- L'accueil et l'écoute

- L'information juridique

- L'accompagnement individuel ou collectif

Les domaines d'intervention :

Accès au droit ; lutte contre les violences sexistes ; emploi et formation ; vie familiale et soutien à la parentalité ; santé et sexualité ; éducation et citoyenneté

Du lundi au vendredi
de 9h-12h/13h30-17h sur RDV

Le mercredi de 9h à 12h sur RDV

CIDFF – 335, rue Fernand Bar

Béthune - 03.21.57.98.57

cidff.assos@wanadoo.fr

<http://pasdecalais-bethune.cidff.info>

Permanence sur Divion chaque

mois dès janvier 2023 :

Juridique - 2^{ème} mardi - 14h/17h

Psychologue - 1^{er} mardi -
14h/17h.

Anonyme et gratuit.



VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ 2023

VENDREDI 13 JANVIER
RDV 18H COMPLEXE A. CARON

www.billetweb.fr/voeuxdivion2023

